Certificat de spécialisation – CS13800A Développeur économique territorial

Cette formation s'adresse aux porteurs d'un projet professionnel en lien avec le développement économique territorial, en collectivités (intercommunalités, régions, etc.), en agences d'attractivité, de développement et d'innovation, en territoires d'industrie (chefs de projet) ou dans d'autres structures à vocation économique (SEM, association…).

Intitulé officiel : Certificat de spécialisation Développeur économique territorial

Présentation

Publics / conditions d'accès

Bac+3 ou Bac+ 2 avec expérience professionnelle

Objectifs

Comprendre la transformation du contexte de l'action publique sur le champ économique :

- transformation majeure et accélération de la transition écologique et numérique, raréfaction des ressources (foncier, eau, énergie et demain compétences/main d'œuvre qualifiée)
- des attentes territoriales pour concilier développement économique et sobriété qui peuvent aller jusqu'à la remise en question de la croissance versus décroissance, et favorise l'apparition de nouveaux modèles (ESS, économie circulaire, …) et appelle à l'accompagnement de l'innovation
- des acteurs économiques et institutionnels multiples

Connaitre les grands types de stratégies économiques que peut porter un territoire dans les limites de ses prérogatives et en fonction de ses capacités financières et d'ingénierie, avec quelle complémentarité avec les autres acteurs institutionnels (Etat et ses agences, Région, Département, territoires voisins …)

Savoir quel rôle et quel champ d'action/quels leviers sont possibles pour le développeur économique dans ce cadre (renvoi au référentiel métier et aux différents champs de compétences à maitrise : technique notamment en matière d'aménagement économique (connaissances, outils, ..) et savoir être (capacité de dialogue, d'animation ….)

Modalités de validation

Chacune des 6 sessions de formation (unités d'enseignement) dispose de sa propre évaluation en contrôle continue comme un QCM ou une note synthétique à rendre en fin de session de formation.

Compétences

Il s'agit d'acquérir les compétences afin de conduire un projet de développement économique dans le nouveau contexte législatif comme la loi Climat et Résilience et le Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Il s'agit également d'acquérir des compétences en matière d'animation, de coordination des acteurs, de co-construction, conception de feuilles de route, de cartographies d'acteurs, de tableaux de bord, etc. Des capacités en termes de conduite du changement, de gestion de projet et d'aide à la décision.

Mis à jour le 17-04-2025

Code : CS13800A

40 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale : EPN11 - Territoires / Maxime SCHIRRER

Niveau CEC d'entrée requis : Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Formation continue

NSF :

Métiers (ROME) : Chef de projet développement économique (K1802)

Contact national :

EPN11 Territoires Certificat

75003

certificats.territoires@lecnam.net

Enseignements

40 ECTS

Environnement territorial, compétences et financement des collectivités ?	USTR01 6 ECTS
Le développeur face aux enjeux du développement territorial	USTR02 6 ECTS
Transition environnementale et numérique	USTR03 4 ECTS
Les différents visages du développement économique territorial	USTR04 4 ECTS
Conduite de projet et conduite du changement	USTR05 6 ECTS
Gouvernance participative et nouvelles pratiques du développement économique	USTR06 4 ECTS
Projet tutoré	UATR09 10 ECTS